

Mais pourquoi n'avance-t-on donc pas ? Le surplace de la « professionnalisation » chez les ethnologues

(à paraître aux éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques)

Michel Rautenberg

Anthropologue,

Professeur à l'université Jean Monnet, Saint-Etienne

Mon intervention porte sur un problème qui nous préoccupe tous, que nous soyons enseignants, chercheurs ou ethnologues de statuts divers (autrefois on parlait des ethnologues statutaires et des ethnologues « hors statut »... j'y reviendrai) : l'avenir que nous préparons aux dizaines d'étudiants qui sortent chaque année avec une thèse, auxquels il faudrait évidemment ajouter les centaines, probablement, qui sortent de l'université avec un niveau de master dont les nombreux thésards qui abandonnent en cours de route. Je n'ai pas ici la prétention d'apporter des solutions à ce qui est l'un des principaux problèmes auquel nous ayons à faire face, en tant qu'enseignants. Je me contenterai d'exposer quelques expériences personnelles qui, je l'espère, pourront contribuer à faire avancer cette question qui est cruciale pour l'avenir de la discipline : peut-on croire longtemps qu'une discipline puisse vivre en n'offrant d'autres débouchés que ceux de la recherche et de l'enseignement supérieur ? Je n'ai pas conduit une étude rigoureuse de l'insertion professionnelle et de l'offre de formation en ethnologie, étude qui reste bien évidemment à faire. Mais est-elle faisable ? Je n'en suis pas certain. L'expérience de l'université des sciences et technologies de Lille, où existe depuis plusieurs années un service chargé d'étudier l'insertion professionnelle et de le devenir des anciens étudiants, tous niveaux confondus, montre l'extrême difficulté de ce genre d'entreprise quand n'existe pas d'associations d'anciens étudiants. Les enquêtes statistiques et systématiques sont difficiles, en particulier parce que le suivi des cohortes est obéré par les nombreux déménagements des étudiants. La voie des enquêtes qualitatives est probablement plus efficace pour traiter d'une situation aussi spécifique que le devenir des étudiants d'ethnologie, comme l'avais montré une enquête commandée par la mission du patrimoine ethnologique 1996. Mais les réactions pour le moins réservées qui avaient accueillies le rapport montraient à l'évidence que certains n'étaient pas prêts à s'interroger sur les questions de professionnalisation et à faire connaître les témoignages, généralement sévères, d'anciens étudiants¹. Je ne suis d'ailleurs pas du tout certain que sur ce point les choses aient changé.

Les expériences sur lesquelles je vais m'appuyer sont au nombre de trois. La première est mon activité de dix années à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Rhône-Alpes en tant que conseiller à l'ethnologie, poste aujourd'hui tenu par François Portet² ; la seconde concerne ma participation pendant deux années au jury de l'Institut national du patrimoine (INP), établissement public qui forme les futurs conservateurs du patrimoine. Enfin, j'enseigne l'ethnologie depuis 1999 à la faculté des sciences économiques et sociales de l'université des sciences et technologies de Lille (Lille 1), et depuis 2006 à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne. Ainsi, depuis plus de 15 ans, j'ai pu assister depuis plusieurs

¹ Les enquêtes ont porté, pour l'essentiel, en Rhône-Alpes et en Languedoc-Roussillon. Le rapport, bien que financé sur fond public, n'a jamais été diffusé. Les enquêtés étaient particulièrement sévères pour l'université, accusée de les former sans se soucier de leur avenir.

² Je remercie François Portet pour sa lecture attentive et ses compléments d'information, ainsi que Christian Bromberger, professeur à l'université de Provence, Martine Segalen, professeur à l'université Paris X, et Jean-Pierre Warnier, professeur à l'université Paris V pour leurs contributions à cette réflexion.

postes d'observation à la stagnation de ce qu'on appelle improprement³ la « professionnalisation » des ethnologues.

L'ethnologue en DRAC : un scientifique au service de l'action culturelle, patrimoniale et territoriale

Les conseillers à l'ethnologie, dans les DRAC, sont généralement des fonctionnaires d'Etat, ingénieurs d'études du ministère de la culture. Titulaires d'une thèse pour la plupart, ils sont a priori reconnus pour leurs compétences scientifiques. Leur effectif est monté jusqu'à une douzaine de membres à la fin des années 90 ; depuis, la plupart des départements ne sont pas remplacés et ils ne sont plus que huit, auxquels il faut ajouter deux chargés de mission auprès des régions Champagne-Ardenne et Basse-Normandie. Placés naturellement sous l'autorité du directeur régional des affaires culturelles et du préfet de région, ils perdent peu à peu, avec la déconcentration de l'Etat qui s'est mise en place au début des années 90 et les transformations des organigrammes ministériels, leurs liens avec l'administration centrale représentée aujourd'hui par la mission à l'ethnologie du ministère de la culture.

Les tâches d'un conseiller à l'ethnologie sont en fait assez variables d'une région à l'autre, d'autant plus qu'il n'a pas de missions clairement définies comme en ont ses autres collègues des DRAC : pas d'institutions à suivre (les musées étant suivis par un conseiller pour les musées ; l'ethnologue pouvant assister ce dernier s'il le souhaite pour les musées d'ethnologie), pas de réglementation à faire appliquer comme ses collègues des monuments historiques ou de l'archéologie, pas vraiment de politique nationale à appliquer, les ethnologues « en région » comme on les appelle parfois n'ayant que peu à dire sur les programmes de recherche qui étaient lancés annuellement, jusqu'à une date récente, par la mission du patrimoine ethnologique⁴. En Rhône Alpes, compte tenu de l'importance du tissu local en matière de recherche, d'institutions culturelles et de patrimoine⁵, compte tenu du dynamisme général de la région, le difficile est plus de choisir les dossiers susceptibles d'être suivis que de lancer des projets nouveaux, comme c'est le cas dans d'autres régions. Il faut pour cela conduire une politique qui avait à voir plutôt avec la cohérence des politiques culturelles et scientifiques régionales qu'avec celles impulsées par la direction de l'architecture et du patrimoine au sein de laquelle est placée la mission à l'ethnologie. J'illustrerai par un court exemple cette association entre politique scientifique et action culturelle et territoriale. Nous avons soutenu dans le cadre du contrat de plan, entre 1992 et 1997, des actions de recherche et de valorisation de la recherche sur le thème des productions dites de terroir, nous appuyant sur l'implantation d'ethnologues chercheurs au CNRS à Bourg en Bresse⁶ et sur la convention récemment signée entre les ministres de l'agriculture et de la

³ Improprement parce que, on l'oublie souvent, la recherche et l'enseignement supérieur sont des pratiques professionnelles ; on pourrait ajouter, mais ce n'est pas mon propos ici, que l'apprentissage par la recherche peut conduire à bien d'autres métiers que ceux de la recherche stricto sensu : les compétences et savoir faire acquis pendant les années de doctorat pourraient être mis à profit – et ils le sont effectivement parfois – dans de nombreux autres secteurs d'activité.

⁴ C'est en 2002 que la mission du patrimoine ethnologique est devenue la mission à l'ethnologie. Sur les tâches d'un conseiller à l'ethnologie en DRAC je renvoie à mon article « L'intervention ethnologique. Témoignage et éléments de réflexion sur les relations entre recherche et action culturelle dans une direction régionale des affaires culturelles »

⁵ Outre les nombreux musées de société que possède la région, il faut citer les universités de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Chambéry qui avaient toutes des départements de sociologie, d'histoire, de géographie. Seul Lyon 2 possède une filière d'ethnologie. Mais aussi un tissu associatif très riche dans lequel les ethnologues et spécialistes du patrimoine sont nombreux

⁶ Il s'agissait de Laurence Bérard et Philippe Marchenay

culture. La contribution de la DRAC, appuyée par les services du ministère de l'agriculture, permit ainsi le renforcement du pôle scientifique de Bourg-en-Bresse, mais aussi le financement de plusieurs travaux de recherche : sur le « fin gras du Mézenc⁷ », sur la brique du Forez⁸, la publication d'ouvrages, le financement d'une thèse sur la production fromagère alpine, la tenue de stages de formation sur les paysages et le patrimoine agricole⁹, la création du centre d'interprétation de l'agriculture de montagne de Mieussy, en Haute-Savoie, et de bien d'autres actions artistiques, culturelles, ou patrimoniales liées aux problématiques du développement culturel et économique des territoires ruraux. La prise en compte anthropologique et ethnographique des productions dites « de terroir »¹⁰ s'est avérée être d'un apport tout à fait significatif pour accompagner les transformations de l'agriculture à travers le développement des AOC, ou pour favoriser le respect de la diversité paysagère dont on connaît l'influence sur le développement touristique¹¹. Dans ce cadre, ce sont chaque année plusieurs étudiants, depuis la maîtrise jusqu'au doctorat, qui furent associés aux diverses opérations de ce programme, de plus ou moins près, sur des missions variées allant de l'étude préalable à une exposition muséographique jusqu'à la recherche plus fondamentale sur la transmission des savoirs et savoir faire de l'agriculture¹². D'autres exemples pourraient être donnés, depuis le soutien continu à la Maison du fleuve Rhône, lieu culturel et scientifique dévolu à la connaissance du Rhône et la mise en œuvre d'un tourisme culturel en environnemental, jusqu'à celui du patrimoine technique et architectural de l'industrie de la soie¹³.

Quand on observe les domaines de l'ethnologie qui intéressent les DRAC, et plus largement les partenaires publics ou associatifs de l'Etat, on voit peu de points communs avec les orientations de l'enseignement universitaire et de la recherche anthropologique¹⁴. D'un côté, une demande le plus souvent liée à des projets de développement territorial, un intérêt pour la connaissance du patrimoine et les identités locales, ou une demande plus proche de l'expertise sur des questions variées touchant aux transformations industrielles, aux problèmes urbains, à la muséographie ou à la protection patrimoniale ; de l'autre une politique de recherche essentiellement centrée sur les intérêts particuliers des universitaires et des problématiques de recherche assez éloignées des préoccupations régionales et pour lesquelles, pendant

⁷ Un compte rendu de cette recherche peut être lu dans l'article de A-M Martin, N. Ribet, J-C Mermet, « L'invention du Mézenc », in M. Rautenberg et alii, p 45-58.

⁸ Il s'agit d'un fromage en forme de brique, à base de lait de chèvre ou de vache

⁹ C'est à l'occasion d'un de ces stages, à qu'a été formalisée, me semble-t-il pour la première fois, l'expression « patrimoine agri-culturel » qui connu ensuite une certaine diffusion dans les milieux du développement rural. Voir *A propos du patrimoine agricole rhônalpin, Actes de rencontres des 13 et 14 novembre 1997*

¹⁰ On lira sur le sujet : L. Bérard, P. Marchenay, *Les produits de terroir. Entre cultures et règlements*

¹¹ Une part importante de ces actions recoupe les préconisations de Isac Chiva, 1994, *Une politique pour le patrimoine rural. Rapport présenté à Monsieur Jacques Toubon*. On lira un plus long développement d'une partie de cette opération dans M. Rautenberg, « Une politique culturelle des produits locaux dans la région Rhône-Alpes ».

¹² Par exemple, l'octroi pendant 3 ans d'une subvention à une association lui a permis de signer une convention CIFRE avec l'université Lyon 2 pour la réalisation d'une thèse sur les productions fromagères des Alpes du nord.

¹³ Depuis 2000, l'action du conseiller à l'ethnologie a pris en compte de nouveaux champs d'intervention, par exemple celui des mémoires urbaines qui avait été peu investi dans les années précédentes. Cette orientation nouvelle a pu profiter de la mise en place d'un programme de recherche interministériel intitulé « Cultures, villes et dynamiques sociales » qui a su accompagner les travaux de recherche sur la ville de séminaires et d'une politique de publication. Voir le site http://www.culture.gouv.fr/recherche/culture_en_ville/

¹⁴ Pourtant les emplois existent dans le secteur du patrimoine, même en dehors des métiers de la fonction publique qui ne sont accessibles que par concours. Le souci de l'insertion professionnelle des jeunes ethnologues est un souci constant des conseillers à l'ethnologie. François Portet me fait remarquer que dans les régions pourvues d'un conseiller à l'ethnologie, la présence d'ethnologues dans les institutions culturelles est plus importante qu'ailleurs. Depuis 2005, en Rhône-Alpes, on été créés deux postes d'emploi culturel pourvus par des ethnologues, plus 3 emplois d'intervenants.

longtemps, a dominé un discours critique et caricatural sur le patrimoine. Dans ce contexte, et je ne pense pas me tromper en disant que les choses n'ont guère changé, le partenariat scientifique était plus facile à trouver dans des disciplines moins frileuses face aux problématiques locales, ou plus habituées à se les coltiner, comme l'histoire, la géographie ou la sociologie. Cette analyse mériterait évidemment d'être approfondie, elle se fonde sur une situation régionale qui n'est probablement pas extensive à toutes les régions françaises. Néanmoins, il me semble qu'elle se reproduisait suffisamment souvent pour que nous en parlions régulièrement entre nous. Un indice de ce décalage entre le travail des ethnologues des DRAC et la recherche institutionnelle est donné par les sommaires de la revue Terrain, belle revue de grande qualité scientifique par ailleurs mais qui, bien que réalisée par ce qui s'appelait alors la mission du patrimoine ethnologique, éditée par le ministère de la culture, faisait très peu de cas de l'action des conseillers en région et de ce que l'un d'entre nous appelait « l'ethnologie impliquée ». Si on s'en tient aux critères d'évaluation de la recherche, il n'y a rien d'anormal dans ce divorce. Ce qui est navrant, de mon point de vue, est que bien peu d'acteurs de l'ethnologie « institutionnelle », que ce soit dans les universités ou au ministère de la culture, se sont souciés, depuis 15 ans, de l'avenir professionnel des étudiants qui étaient chaque année plus nombreux.

Cette dissociation entre Paris et les régions tenait pour une bonne part à un malentendu sur les enjeux du développement de l'ethnologie : l'essentiel de la vie de la « mission » tournait autour des appels d'offre de recherche qui s'adressaient de plus en plus aux chercheurs statutaires alors que, dans son poste, le conseiller à l'ethnologie est d'abord sensibilisé aux enjeux du terrain et des acteurs locaux. Mais même du côté de la recherche, l'engagement de la mission ne pouvait être que limité, compte tenu de ses budgets : les montants des subventions alloués aux équipes ne permettaient pas à un chercheur de vivre de ses travaux, même chichement : les montants courants avoisinaient fréquemment les 10 000/15 000 euros, correspondant, difficilement, à 3 ou 4 mois de salaire pour des recherches dont l'ambition était à la hauteur d'appel d'offre relativement sélectifs. La vraie « clientèle » de la mission était constituée par la recherche statutaire, dans les universités ou le CNRS, la seule qui avait les moyens suffisant pour répondre. Celle des conseillers était plutôt les associations, les chercheurs « sans statut », on dirait aujourd'hui précaires, et les collectivités locales. En 10 années, j'ai pu voir retenu un seul projet de recherche que j'avais moi-même soutenu, sur une quinzaine de recherches financées sur la région et auxquelles je ne me suis rarement intéressé. Finalement, cette expérience m'a montré le peu d'intérêt qu'avait, à l'époque, l'ethnologie académique pour que les jeunes ethnologues puissent trouver du travail. Plus que telle ou telle institution, c'est probablement le milieu de l'ethnologie dans sa globalité qui était en cause, pour des raisons difficiles à expliquer. Jusqu'à il y a peu d'années, il n'existait aucun DESS qui soit dirigé par un ethnologue et d'adressant prioritairement aux étudiants d'ethnologie¹⁵. Tout aussi significatif, il m'était plus facile de trouver des sociologues ou des historiens pour participer à divers conseils scientifiques que les institutions culturelles créent fréquemment pour les assister dans leurs projets¹⁶.

¹⁵ Dans les années 90, Eric de Dampierre avait accueilli à Nanterre, dans le DEA 'd'ethno, une filière consacrée au patrimoine qui fut dirigée par Martine Segalen et Jean Guibal, directeur du musée dauphinois, avec le soutien du musée national des arts et traditions populaires. Une des obligations de l'étudiant étant de faire un stage dans un musée de patrimoine et d'en tirer un écrit. Le projet fut abandonné devant les difficultés du concours d'entrée à l'École du patrimoine d'alors. Nous revenons sur ce concours dans le chapitre suivant. En 1985 Dominique Desjeux créa un DESS « Relations interculturelles » à Paris 5. Devant la fronde des ethnologues, la formation migra dans le département de sociologie. (Informations transmises respectivement par Martine Segalen et Jean-Pierre Warnier).

¹⁶ Une exception significative fut Jean Métral, pourtant spécialiste du monde arabo-musulman.

La situation des masters professionnels en ethnologie-anthropologie

Depuis 2004 ou 2005, la plupart des universités françaises ont profondément modifié leurs cursus de formation en appliquant la réforme dite du « LMD » à l'occasion des contrats quadriennaux qui soumettent les projets pédagogiques à l'expertise puis à l'accord du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Pendant les discussions qui ont eu lieu alors dans les composantes et dans les universités, beaucoup d'ethnologues se sont inquiétés du mauvais sort qui était fait à leur discipline, passant parfois sous les fourches caudines des formations en sociologie. A l'université des sciences et technologies de Lille, nous avons fait le choix de renforcer, pour les étudiants d'ethnologie, les accès aux masters professionnels du département et d'aménager une filière déjà existante sur le développement pour qu'elle s'ouvre explicitement aux anthropologues¹⁷. Afin de savoir ce qu'il en était dans les autres universités, j'ai fait ce que font la plupart de nos étudiants : j'ai cherché sur le web les formations proposées par les universités. Pour identifier les formations d'ethnologie, je suis parti des indications fournies par le site de la Société d'ethnologie française. La SEF propose chaque année une formation à l'ethnologie de la France, bien diffusée dans les universités et annoncé dans la revue *Ethnologie Française*. C'est un site sur lequel devrait assez facilement pouvoir se rendre un étudiant souhaitant suivre un master d'ethnologie. Treize universités sont recensées par la SEF : Paris V, Paris VII, Paris VIII, Paris X ; Aix-Marseille I ; Bordeaux II ; Lille I ; Lyon II ; Montpellier III ; Nice ; Strasbourg II ; Toulouse II ; Tours. Il en manque certaines où existent à ma connaissance des cursus d'ethnologie plus ou moins complets : Metz, Besançon, Aix-Marseille III, sans parler de l'EHESS et l'EPHE qui ont monté depuis cette année des masters recherches. Il faut également évoquer les départements qui n'ont peut-être plus de diplôme explicite en ethnologie, mais dont les équipes enseignantes sont toujours en place, comme à Amiens. Enfin les universités et les départements qui ont recruté des ethnologues, souvent sur des profils plutôt sociologiques, comme c'est le cas à Saint Etienne ou dans plusieurs IUFM (Lille, Montpellier, Lyon...).

Certaines universités listées ont des départements d'ethnologie en propre (Aix-Marseille I, Paris X, Lyon II etc.), d'autres des diplômes d'ethnologie dans le cadre de cursus de sociologie (Lille I, Strasbourg II...), d'autres encore des enseignements d'ethnologie conséquents dans le cadre de diplômes partagés avec des sociologues (Tours...).

Dans la plupart des 13 départements cités existent des filières d'ethnologie ou d'anthropologie propres en master, ou en commun avec les sociologues. Cependant seules 5 ont des masters professionnels qui sont explicitement anthropologiques, soit par l'intitulé du diplôme, soit par un rapide coup d'œil aux intitulés des enseignements et aux noms des enseignants : Paris VII (*Discrimination, action collective, interventions publiques* dont l'équipe pédagogique est à moitié faite d'anthropologues) ; Nice (un master professionnel du département, intitulé *Métiers du patrimoine*, est présenté comme une formation en ethnologie) ; Strasbourg II (un master professionnel qui fait suite à un diplôme universitaire en *ethnomuséographie*), Bordeaux II (*Analyse et gestion des affaires culturelles*), Aix-Marseille I (*Anthropologie et métiers du développement durable*). A ceux-ci on peut ajouter des cas particuliers, comme le Master de Paris X *Conduite de projets culturels - Connaissance des publics* ouvert par Martine Segalen il y a une douzaine d'années, accueillant régulièrement nombre de jeunes ethnologues, mais qui est proposé par le département de sociologie ; Lyon 2 où existe un master professionnel sur *les métiers de la culture* mais qui ne recrute pas particulièrement d'ethnologues, ou la filière lilloise sur le développement à laquelle est associé un master

¹⁷ A la rentrée 2006 devrait s'ouvrir la filière « Sciences sociales et économie du développement », dirigée par un anthropologue

Ingénierie des projets de coopération lequel, bien que dépendant du département d'économie et de gestion, fait une large place aux anthropologues (ils étaient 4 admis en 2005). Il existe probablement d'autres diplômes, mais ils restent difficilement « visibles » pour un étudiant lambda¹⁸.

On peut estimer qu'avec le LMD la situation s'est probablement améliorée : la plupart de ces masters professionnels ont apparus depuis un an ou deux. Cependant, même en admettant quelques oublis, on ne peut que souligner le très faible nombre de filières professionnelles qui s'adressent particulièrement aux ethnologues¹⁹. Elles sont en tout cas bien moins nombreuses que les filières recherche, souvent saturées, formant toutes ensemble des dizaines de nouveaux docteurs chaque année. La conséquence est logique : chaque département privilégie la demande de création de nouveaux postes universitaires pour ces jeunes docteurs. Des maîtres de conférence pour enseigner quoi ? A qui ? Pour faire quoi ? Heureusement, la question de la professionnalisation ne se résume pas aux intitulés des masters professionnels. Comme beaucoup d'étudiants de sciences sociales, les étudiants en ethnologie peuvent aussi se présenter aux concours de la fonction publique.

Le recrutement des conservateurs.

Les liens entre les ethnologues et les musées sont anciens, ils naissent avec l'ethnologie elle-même. Depuis quelques années, on parle beaucoup de la relance des grands musées français d'ethnologie, comme dans la plupart des grands pays occidentaux. On pouvait dès lors s'attendre à ce que les jeunes ethnologues cherchent à investir les métiers de la conservation. En 2003 et 2004, j'ai eu la chance d'être nommé membre du jury principal du concours de recrutement des conservateurs, ce qui m'a permis une observation directe du fonctionnement du concours. Je savais de mon expérience professionnelle précédente que les musées gardaient assez mauvaise presse chez de nombreux anthropologues, particulièrement les plus jeunes d'entre eux. Lorsque j'étais à la DRAC, j'avais souvent des difficultés à trouver des étudiants qui acceptent des missions d'étude dans l'un des nombreux musées de société de la région Rhône-Alpes.

En France, les futurs conservateurs, qu'ils relèvent de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale, sont formés par un unique établissement, l'Institut national du Patrimoine, ex Ecole du Patrimoine. L'enseignement dispensé est technique, il concerne les divers métiers de la conservation, il n'est pas disciplinaire. Bon an mal an, une dizaine de postes de conservateurs de musées sont ouverts, parmi lesquels on peut estimer, au regard de la nature des collections, que 3 ou 4 pourraient fort bien être dirigés par des ethnologues. Chiffre qui n'est pas très éloigné de celui des postes de maîtres de conférence ouverts annuellement dans les universités. Si l'on ajoutait les postes d'attaché de conservation du patrimoine, dont l'organisation du concours ne relève pas de l'INP mais du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), ces possibilités d'embauche de jeunes ethnologues dans les musées serait certainement multipliées. Or, un seul candidat « ethnologue » réussit le concours, en moyenne annuelle, depuis 2001. Il y a manifestement un problème que j'ai essayé de comprendre : comment se fait-il qu'une si faible proportion de jeunes ethnologues intègre des métiers où ils semblent pourtant attendus ? Aux agrandissements et transformations des grands musées nationaux d'ethnologie (Musée des cultures de l'Europe et

¹⁸ A la rentrée 2006, de nouveaux diplômes devraient ouvrir, par exemple un master *Master Anthropologie Spécialité Anthropologie des mutations culturelles et sociales en situations professionnelles* à Lyon 2.

¹⁹ On remarquera que la plupart portent sur les métiers de la culture et du patrimoine, secteur saturé de formations professionnelles s'il en est puisque certaines évaluations qui sont en cours, je pense en particulier à un étude de l'Observatoire des politiques culturelles, laissent penser que ces formations dépasseraient largement la centaine sur le territoire national, dont une proportion tout à fait importante de masters.

de la Méditerranée à Marseille, Musée du quai Branly à Paris) s'ajoutent évidemment les nombreux musées de société relevant des collectivités territoriales (essentiellement les communes, mais aussi, parfois, les départements et les régions), et les conservations départementales qui se sont multipliées dans les années 90.

Le fonctionnement du concours de conservateur du patrimoine

Les candidats s'inscrivent dans l'une des 5 « spécialités » (musées, archéologie, inventaire, monuments historiques, patrimoine scientifique technique et naturel), au titre des postes proposés par l'Etat et par les collectivités territoriales²⁰. Une première phase est écrite, comportant une dissertation générale disciplinaire (ethnologie générale, archéologie préhistorique et historique européenne, histoire de l'art, histoire européenne, sciences de la nature) ; une épreuve de commentaire de documents (une vingtaine d'options parmi lesquelles on peut citer : ethnologie européenne, histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique, histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie etc...) ; une épreuve de langue. Une quarantaine de candidats environ sont admissibles à l'oral. Celui-ci comporte un entretien avec le jury comprenant un commentaire de documents pris dans les mêmes options que celles proposées à l'écrit, et une présentation de ses motivations par le candidat. Enfin le candidat doit concourir à une épreuve orale de langue vivante. On le voit, un jeune candidat ethnologue sera essentiellement jugé sur ses compétences en ethnologie, contrairement à une idée encore largement répandue dans les universités.

Les principaux résultats du concours de l'Institut National du Patrimoine

Pour comprendre ce qui se passait, pourquoi les ethnologues étaient si mal représentés dans les résultats du concours, j'ai examiné les données qui m'ont été fournies par l'INP sur 5 ans, entre 2001 et 2005. Voici les principaux résultats, qui se trouvent dans un rapport que j'ai envoyé aux responsables des formations d'ethnologie que j'ai pu identifier dans les universités²¹.

Effectifs des candidats (externes) présents à la première épreuve

	2001	2002	2003	2004	2005
Archéologie	59	65	110	91	85
Ethnologie	24	33	35	39	45
Histoire de l'art européen	249	237	264	275	332
Totaux	453	486	542	561	593

Effectifs des candidats (externes) présents à la première épreuve selon les options

	2001	2002	2003	2004	2005
Epreuves écrites d'ethnologie	24	33	35	39	45
Ethnologie Europe (commentaire)	22	24	23	24	23
Amérique amérindienne	8	4	10	7	6

²⁰ Il faudrait ajouter les candidats qui concourent dans la spécialité « Archives » mais qui relèvent de dispositions particulières

²¹ Rapport sur la situation de l'ethnologie et des ethnologues au concours de recrutement des conservateurs du patrimoine, 2005, université des sciences et technologies de Lille.

(commentaire)					
Afrique/Océanie (commentaire)	7	10	13	15	7+8
Inde (commentaire)	6	7	5	5	5
Extrême-Orient (commentaire)	3	5	6	3	11
Monde islamique (commentaire)	5	5	12	8	5

Dans des effectifs globaux qui augmentent de manière régulière (de l'ordre de 25% en 4 ans), les effectifs des candidats à l'épreuve écrite d'ethnologie grossissent de manière semble-t-il un peu plus rapide. Cependant, en examinant plus finement les copies, il apparaît que, probablement, nombre de candidats de l'épreuve écrite d'ethnologie viennent d'autres horizons disciplinaires : archéologie, histoire, histoire de l'art. On voit aussi augmenter sensiblement les copies de candidats africanistes ou océanistes, sans pouvoir aisément déterminer leur discipline d'origine²². Le plus marquant cependant, pour le correcteur, est le nombre élevé des copies très médiocres qui valent moins de 5/20 : à peu près la moitié des candidats n'ont qu'une notion très vague de l'ethnologie, voire aucune notion du tout. Passons aux résultats finaux, c'est-à-dire ceux des candidats admissibles aux épreuves orales. En gros, la moitié des candidats qui sont auditionnés seront retenus, toutes spécialités confondues.

Résultats du concours externe (hors archives) : Profil des admissibles par rapport aux lauréats

	2001	2002	2003	2004	2005
Ethnologie de l'Europe	2/0	4/1	4/1	1/1	3/2
Amérique amérindienne	1/1		1/1	0	1/1
Afrique/Océanie			0	0	3/1
Monde indien			1/0	0	0
Extrême-Orient			0	0	0
Monde islamique			1/0	1/1	0

Si l'on remonte aux années précédant la réforme du concours, entre 1992 et 2000, il semble qu'il y ait un léger mieux dans l'admission d'ethnologues (si l'on ne prend que les candidats à l'option d'ethnologie européenne, ils étaient 1 en 95 et 2 en 97).

Si on s'en tient aux moyennes, les candidats qui passent la première épreuve écrite d'ethnologie ne réussissent pas plus mal que d'autres, ils sont même plutôt en dessus de la moyenne (1 en 2002 qui fut major, 2 en 2003, 1 en 2004, 4 en 2005). Mais ces résultats sont trompeurs. Tout d'abord les données disponibles ne permettent pas de savoir quelles épreuves écrites ont passé les candidats, ensuite on ne connaît pas leurs parcours universitaires sans les avoir interrogés au préalable. Ainsi, parmi les lauréats, j'ai pu apprendre qu'aucun n'avait suivi un cursus « typique » d'étudiant en ethnologie : les deux européens de 2005 avaient commencé leurs études à l'école du Louvre, certes en spécialisation « ethnologie », avant de s'inscrire en master d'ethnologie ; la lauréate de 2002 avait un DEA d'études cinématographiques et une maîtrise de sociologie après un parcours à l'école normale supérieure ; l'une des lauréates de 2003 était une archéologue spécialiste du monde

²² Depuis 2005, les épreuves sur l'Océanie et sur l'Afrique ont été disjointes à la demande du jury

amérindien ; la lauréate de 2004 avait effectivement suivi un master d'ethnologie, mais après avoir suivi 2 années de classes préparatoire.

Quels enseignements tirer de ces données ?

La première question qui se pose est celle-ci : pourquoi les étudiants qui suivent des parcours classiques d'ethnologie ne réussissent-ils pas ? Au départ, ils ne sont probablement pas plus mauvais que d'autres, par exemple les historiens de l'art. La seconde question concerne les effectifs : pourquoi si peu d'ethnologues sont candidats, alors que leur avenir professionnel se présente de manière assez sombre à la sortie du master ou de la thèse ? Trois hypothèses peuvent être avancées, que je donne sans ordre particulier.

À l'inverse des historiens de l'art, et de plus en plus aussi des historiens, travailler dans un musée ou dans le patrimoine en général est toujours dévalorisé par bien des ethnologues universitaires ou chercheurs et, partant, parmi leurs étudiants. On ne pousse pas les bons étudiants à suivre cette voie : les meilleurs, ceux qui pourraient justement réussir au concours organisé par l'INP, sont engagés à poursuivre en thèse, contribuant ainsi à gonfler les effectifs des futurs déçus ou aigris de la recherche. Beaucoup de collègues continuent d'afficher un certain mépris pour les questions patrimoniales et muséologiques, sans connaître les transformations profondes qu'ont subies les métiers de la conservation et de la muséographie depuis une ou deux décennies. On pourrait d'ailleurs faire le parallèle avec d'autres secteurs d'activités qui pourraient être professionnellement porteurs : le tourisme, le marketing, ... : il y a des domaines plus ou moins « nobles » de l'ethnologie et malheureusement c'est dans les seconds que se trouvent les emplois possibles.

Au sein d'un petit groupe de travail que j'avais constitué en 2005²³ pour réfléchir à ces questions, nous avons identifié une seconde piste : les enseignants ne connaissent pas le concours, beaucoup en sont restés à son fonctionnement ancien, antérieur à 2000, dans lequel tous les candidats devaient passer une épreuve de culture générale effectivement très discriminante pour les jeunes ethnologues. Il y a donc une tâche urgente de sensibilisation à assurer auprès des responsables des diplômes d'ethnologie. Il faut aussi savoir qu'un changement majeur est apparu cette année, pour le concours 2006, qui pourrait modifier profondément la donne : afin de répondre aux exigences européennes, les limites d'âge pour les concours de l'administration ont été supprimées, ce qui signifie que de jeunes docteurs vont pouvoir se présenter au concours de conservateurs du patrimoine.

Troisième hypothèse : il y a un réel problème de formation de nos étudiants. Ils ont des connaissances souvent trop abstraites, ils savent mal rédiger des dissertations un peu longues, et surtout ils ne s'intéressent ni aux objets, ni aux images. Or, la muséologie est inséparable de l'objet et de l'iconographie ; or le concours fait nécessairement une large place à ces connaissances. C'est cette faiblesse qui explique probablement que les historiens de l'art réussissent parfois mieux, même sur des sujets ethnographiques, car ils sont dès le départ formés à analyser objets et images, et ils connaissent les œuvres. C'est le point le plus délicat car il engage sur les politiques de formation des ethnologues en général. Peut-on envisager une formation idoine qui déboucherait sur quelques postes seulement chaque année ? Des projets sont en cours, ici ou là. On envisagerait mal qu'il y ait concurrence pour une formation de ce type : pour notre part, nous avons avancé l'idée d'une mutualisation de certains

²³ Il comprenait Martine Segalen, Christian Bromberger, Jean-Pierre Warnier, Denis Chevalier ; avaient ensuite été associées Anne-Christine Taylor, directrice scientifique du musée du quai Branly et Julie Guyot-Corteville, présidente de la fédération des écomusées et musées de société. La direction de l'INP avait été invitée à la première réunion. Nous avons dans un premier temps décidé de diffuser le rapport dans les universités, qui sont les premières interpellées par les résultats. Seule la responsable du département d'ethnologie de l'Université de Montpellier a accusé réception du rapport.

enseignements dispensés dans plusieurs universités parisiennes ; ailleurs, des projets associant musées, Ecole du Louvre et universités sont évoqués.

La question des musées et du patrimoine est symptomatique d'une situation plus générale de l'ethnologie académique. Je résumerai en deux points mes propos précédents : d'une part, en termes de formation, la faiblesse des masters professionnels, même s'il y a enfin un peu de changement depuis deux ans ; d'autre part, ce qui est à mon sens plus grave, la méconnaissance, voire le désintérêt pour ce que pourrait être la place de l'ethnologie dans les champs professionnels autres que ceux de la recherche et de l'enseignement supérieur tout en défendant, dans certaines universités, une augmentation des effectifs étudiants, nécessaire à la création de nouveaux postes auxquels les thésards pourront prétendre. On devine aisément l'absurdité de la situation.

Pour terminer, je proposerai une hypothèse toute personnelle pour expliquer cette situation : si les ethnologues s'intéressent si peu aux filières et aux domaines dans lesquels leurs étudiants pourraient trouver du travail, c'est qu'ils se cramponnent trop souvent à ce que j'appellerai une « pureté » épistémologique de mauvais aloi. En France, psychologie, sociologie, histoire ou géographie se sont toutes engagées dans les voies de la professionnalisation et je ne pense pas qu'on puisse dire que cela ait nuit à la qualité de la recherche dans ces disciplines, au contraire même, probablement. Toutes ces disciplines « cousines » de l'anthropologie ont su développer des réflexions épistémologiques, parfois violemment critiques, qui ont contribué à faire avancer la réflexion scientifique. On peut supposer que les échanges entre pratiques professionnelles, exercice de la recherche et enseignement peuvent être féconds pour tous : la réussite « sociale » de *La Misère du monde* de Bourdieu est là pour nous le montrer. Il y a donc bien un problème spécifiquement ethnologique. Cette recherche de « pureté épistémologique » qui empêche de penser l'ethnologie dans ses usages non scientifiques est peut-être à associer à un imaginaire un peu trouble de l'ethnologue qui oscille entre héroïsme de l'altérité et pratique égotique de l'écriture. Je ne pense pas que ce soit un gage de bonne santé. On peut se demander si, à force d'attrait pour ce qui semble le moins rationnel dans les sociétés, d'interrogation sur l'écriture, d'herméneutique, de centrage sur la figure du chercheur/écrivain-qui-se-cherche-lui-même-à-travers-l'autre, une certaine ethnologie ne s'est pas éloignée de ce qui fonde toute science, même sociale : la cumulativité et la comparativité des résultats. Quand l'imaginaire du chercheur s'appuie sur une supposée « pureté » de la relation à l'autre, sur la singularité de la démarche et, de plus en plus, sur l'irréductibilité du discours ethnologique ou ethnographique, alors la relation au monde social devient plus romanesque que scientifique. Cela s'accorde mal avec les arrangements inéluctables à toute pratique sociale. L'ethnologue est allé sur le terrain, il en est le témoin privilégié, il participe en plein à cette « ère du témoignage » qui avait été dénoncée par Henri Rousso au moment du procès Papon. Dans ces conditions, la vulgarisation devient difficile car elle s'apparente à de la trahison.

Mes propos, bien sur, sont excessifs. Mais la situation n'appelle-t-elle pas des clarifications fortes ? Régulièrement, rituellement pourrait-on dire, depuis une vingtaine d'années, telle ou telle institution s'interroge sur « l'ethnologie sous contrat », sur les « ethnologues hors statuts », sur les « métiers de l'ethnologie » (l'Association française des anthropologues a publié plusieurs numéros de sa revue, *le Journal des anthropologues*, sur ces questions ; mais on peut aussi voir les journées de la SEF en 2004, ou les actions engagées régulièrement par l'Association Rhône-Alpes d'Anthropologie²⁴). Le contenu de ces réunions change peu, les

²⁴ <http://asso.univ-lyon2.fr/ara>

déclarations d'intention et les accusations (des institutions) abondent, et puis rien ou pas grand-chose : les professeurs continuent à encadrer toujours plus de thèses, et le nombre d'ethnologues docteurs en situation précaire continue d'augmenter.

Bibliographie

A propos du patrimoine agricole rhônalpin, Actes de rencontres des 13 et 14 novembre 1997, Espace olivier de Serres, Mirabel (07), CRIPT Rhône-Alpes

Bérard, L., Marchenay, P., 2004, *Les produits de terroir. Entre cultures et règlements*, CNRS éditions.

Chiva, I., 1994, *Une politique pour le patrimoine rural. Rapport présenté à Monsieur Jacques Toubon*, Ministère de la culture et de la communication, mission du Patrimoine ethnologique.

Martin, A.M., Ribet, N., Mermet, J.-C., 2000, « L'invention du Mézenc », in Rautenberg, M., Bérard, L., Marchenay, P., Micoud, A., (dir), *Campagnes de tous nos désirs*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, p 45-58.

Rautenberg, M., 1998, « Une politique culturelle des produits locaux dans la région Rhône-Alpes », *Revue de géographie alpine*, 4, p 81-88

Rautenberg, M., 2003, « L'intervention ethnologique. Témoignage et éléments de réflexion sur les relations entre recherche et action culturelle dans une direction régionale des affaires culturelles », in Poirrier, Ph., Vadelorge, L., *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Comité d'histoire du ministère de la culture, Fondation Maison des sciences de l'homme, p 469-489

Annexe

Thèmes du concours de recrutement des conservateurs du patrimoine et sujets

Les candidats au concours préparent deux thématiques qui changent alternativement tous les 2 ans, sur l'une desquelles portera l'épreuve de dissertation. Ces dernières années les thématiques étaient les suivantes :

2002 : Les masques

La division sexuelle des tâches

2003 La division sexuelle des tâches

La consommation

2004 : La consommation

L'objet : usages, collecte, collections

2005 : L'objet : usages, collecte, collections

Cultures urbaines

2006 : Cultures urbaines

Valeurs et usages de l'eau

Les sujets proposés à l'écrit :

2001 : Les formes de sociabilité juvénile dans les sociétés villageoises aux XIX^e et XX^e siècles en Europe

2002 : Cuisine des hommes, cuisine des femmes

2003 : L'alimentation carnée : faits, règles et rites

2004 : Valeur esthétique et valeur documentaire de l'objet dans les collections ethnographiques publiques et privées.

Notes obtenues

	2001	2002	2003	2004	2005
Moyenne dissertation ethno		7,43	7,32	7,92	8,82
Note maxi ethno		19	16	17	16
Moyenne générale dissertation		7,55	8,89	8,05	Non fournie
Moyenne option Ethno Europe		7,91	9,02	7,63	10,03
Note maxi option ethno		18	15	15	18
Niveau admissibilité		12,75	13,5	13,66	14,16

Résumé

La situation des débouchés professionnels pour les jeunes ethnologues est particulièrement préoccupante, ceci depuis de longues années, et malgré les réunions et colloques qui prennent des tournures incantatoires mais sans déboucher sur des politiques effectives. Jusqu'à une date très récente il n'y avait quasiment aucun DESS s'adressant spécifiquement aux ethnologues ; dans des secteurs comme celui des musées de société, où l'ethnologie devrait *a priori* être en terrain favorable, la situation n'est guère meilleure comme le montre l'analyse des résultats du concours d'entrée à l'Institut national du patrimoine. La raison principale de cette situation grave est à rechercher avant tout dans l'attitude générale du milieu de l'ethnologie qui persiste dans des attitudes frileuses, voire dédaigneuses, vis-à-vis des secteurs d'activités dans lesquels les jeunes ethnologues pourraient trouver du travail.